



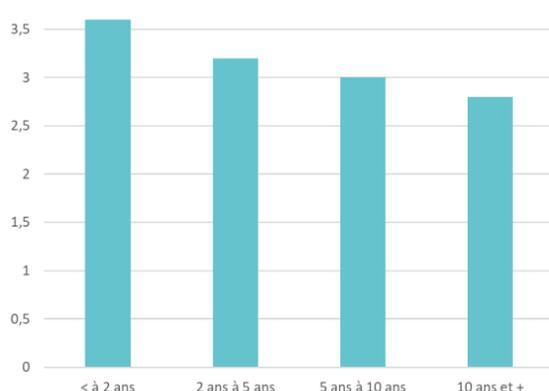
## « Êtes-vous satisfaits de vos conditions de travail actuelles ? »

Note moyenne dans les Pays de la Loire : **3,1/5**

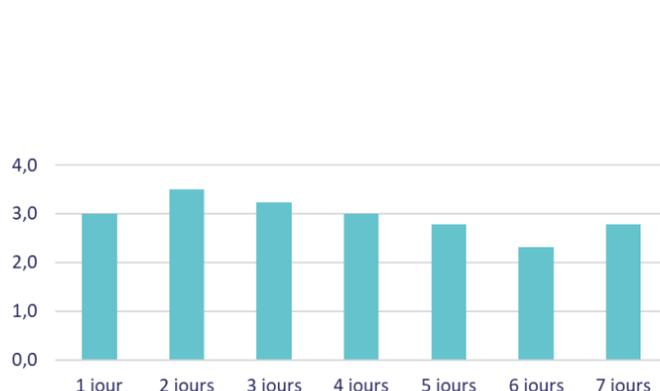


### LE NIVEAU DE SATISFACTION DIMINUE

selon la durée d'exercice...



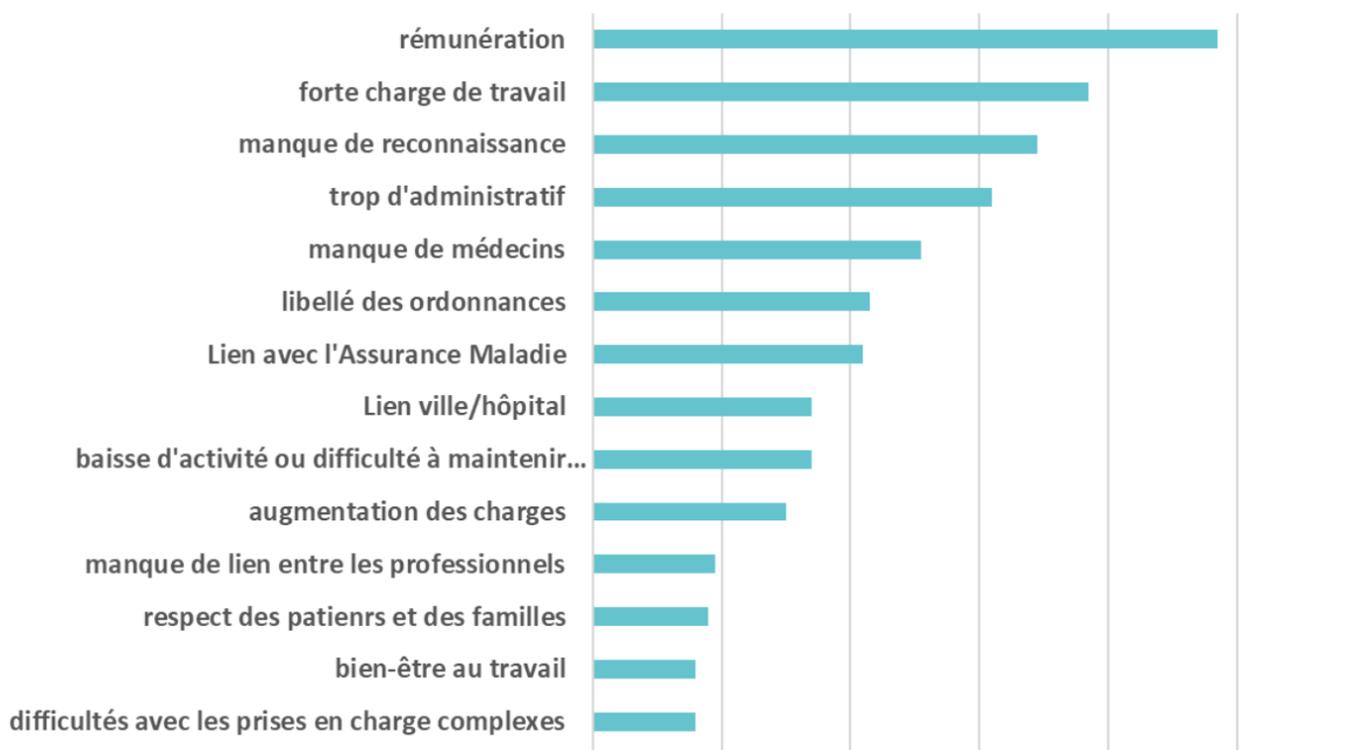
...et de l'organisation du temps de travail



- Le niveau de satisfaction diminue en fonction de la durée d'exercice. Il passe de **3,6/5 pour moins de 2 ans d'exercice** à **2,7/5 pour plus de 10 ans d'exercice**.
- Le niveau de satisfaction des infirmiers libéraux travaillant **4 jours est de 3,3/5** pour une **amplitude horaire comprise entre 7 et 11h**.
- Le niveau de satisfaction des infirmiers libéraux travaillant **6 jours est de 2,3/5**.

### LES RAISONS PRINCIPALES DE CETTE INSATISFACTION...

La **rémunération**, la **forte charge de travail** et le **manque de reconnaissance** sont largement évoqués par les répondants comme raisons de leur insatisfaction.



- La **lourdeur administrative** qui comprend l'obtention des ordonnances dûment rédigées ;
- L'**augmentation des charges** sans augmentation significative des rémunérations ;
- La **densité des tournées** ;

sont **3 motifs majeurs d'insatisfaction** et de difficulté mentionnés tout au long de l'enquête.

Une infirmière libérale résume ses difficultés ainsi : « Nous sommes suffisamment en nombre pour avoir des jours de repos de qualité. Par contre, les conditions de prise en charge sont assez inégales d'un patient à l'autre : manque de médecin référent, ordonnances pour la pharmacie souvent inadaptées donc besoin de les reprendre et d'organiser le matériel, les convocations pour les rdv de contrôles sont souvent oubliées donc on doit de plus en plus appeler si le patient n'est pas acteur de sa prise en charge, le temps administratif reste toujours aussi lourd et non rémunéré ».